

TITRE PROFESSIONNEL CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

CCP 3 : METTRE EN OEUVRE UNE OFFRE DE SERVICES AUPRES DES EMPLOYEURS POUR FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Acquérir les compétences et les connaissances professionnelles nécessaires pour mettre en oeuvre les activités du référentiel de formation du CCP 3

MODALITÉS

Modalités pédagogiques :

- 75% du temps de formation à distance (plateforme e-greta cfa, classe virtuelle, classe synchrone). 25% réalisé en présentiel sur site (formateur sur Strasbourg et Reims en alternance : un groupe est en présentiel, l'autre en classe synchrone) : apports complémentaires, analyse de pratiques, interventions de professionnels
- Une période obligatoire de stage en milieu professionnel, d'une durée de 140 heures pour le CCP 3, est obligatoire pour se présenter aux épreuves de la certification

Modalités d'accompagnement et de suivi :

- Protocole individuel de formation (PIF) ; suivi pédagogique et parcours individualisé ; suivi et évaluations régulières

Méthodes pédagogiques :

- Méthodes actives / Activités de production individuelle ou de groupe / Analyse réflexive / Mises en situation professionnelle

Moyens pédagogiques :

- En présentiel : salle équipée d'ordinateurs connectés à internet et vidéoprojecteur
- A distance : plateforme de e-learning <https://moodle.e-greta.fr> ; poste informatique requis, équipé d'une caméra, casque ou haut-parleurs, micro et connexion internet haut débit pour suivre la classe virtuelle ; les participants peuvent si besoin apporter leur ordinateur personnel sur site (connexion Wi-Fi assurée)

Modalités d'évaluation :

- L'épreuve se déroule en 2 parties :
 1. Présentation orale par le candidat de son dossier professionnel. Le candidat donne les éléments de contexte et présente l'analyse de sa pratique d'accompagnement individuel et collectif (20 mn)
 2. Questionnement par le jury à partir de la présentation écrite et orale du candidat (40 mn)

Les résultats des évaluations en cours de formation sont également pris en compte

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Mettre en oeuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle
- Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle
- Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement
- Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel
- Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable et inclusive

Intervenants :

- Formateurs du GIP FCIP Alsace, intervention de consultants ou de professionnels

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Public visé :

- Jeunes en apprentissage, salariés, demandeurs d'emploi ou individuels payants

Prérequis :

- Diplôme de niveau 4 et/ou expérience professionnelle
- Maîtrise de la communication écrite et orale
- Compétences bureautiques et numériques (traitement de texte et navigation Internet)
- Projet validé par un positionnement : tests et entretien

VALIDATION

- Validation du CCP 3 du Titre professionnel CIP de niveau 5 (BTS / DUT)
- Livret des évaluations passées en cours de CCP
- Présentation devant un jury de certification
- Attestation d'acquis
- En cas d'échec au CCP, un rattrapage peut être mis en place ultérieurement

TITRE PROFESSIONNEL CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

CCP 3 : METTRE EN OEUVRE UNE OFFRE DE SERVICES AUPRES DES EMPLOYEURS POUR FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

DÉBOUCHÉS

Insertion professionnelle :

- Le secteur public et les structures assurant une mission de service public : Pôle emploi, collectivités locales ou territoriales, Maisons de l'emploi, plans locaux pour l'insertion et l'emploi, Missions Locales, Cap Emploi, centres d'information sur les droits des femmes et des familles...
- Le secteur de l'économie sociale et solidaire : structures d'insertion par l'activité économique (associations intermédiaires, ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion, régies de quartiers), groupement d'employeurs par l'insertion et la qualification, associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle
- Le secteur privé : entreprises de travail temporaire, organismes de formation, cabinets en ressources humaines
- Le secteur du social, médico-social : Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, résidences à caractère social, Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile, Établissements et services d'aide par le travail, Entreprises Adaptées

Type d'emplois accessibles :

- Conseiller en insertion professionnelle
- Conseiller en insertion sociale et professionnelle
- Conseiller emploi formation
- Conseiller à l'emploi
- Chargé d'accompagnement social et professionnel
- Chargé de projet d'insertion professionnelle
- Accompagnateur socioprofessionnel

Poursuite d'étude :

- Licence professionnelle « Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle »
- Titre professionnel ou une licence professionnelle « gestion des ressources humaines spécialisée dans l'insertion, l'accompagnement et la formation »

MODALITÉS PRATIQUES

Durée :

- Durée totale 153 heures (56 h en présentiel et classe synchrone, 14 h de classe virtuelle, 70 h en FOAD) Le reste étant constitué des bilans, suivi et accompagnement, préparation à la certification
- 140 heures de stage en milieu professionnel pour la production des réalisations

Tarif :

- CCP 3 avec passation de la certification : 1320 €
- Le coût global de la formation peut varier suivant le nombre d'heures déterminé à la suite du positionnement

Lieux :

- Heures en présentiel : au GIP FCIP Alsace – 2 rue Seyboth 67000 STRASBOURG
- Heures à distance : depuis un poste informatique

Financement :

- Formation éligible au CPF – Autre financement : nous consulter

Dates :

- Du 8 mars au 28 juin 2027

Accessibilité handicap :

- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par nos référents handicap selon besoins (sous réserve de validation du projet professionnel)

Référent handicap

- Florent PETITDEMANGE : florent.petitdemange@gip-fcip-alsace.fr



Taux de réussite à l'examen : à venir
(1ère session en 2026)

Organisme de formation enregistré sous le N° 42 67 031 29 67, auprès du préfet de la Région. Attribué le 20/06/2002. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

GIP FCIP
CAFOC
ACADÉMIE DE STRASBOURG
GRAND EST

Vous êtes intéressé(e) ? Contactez-nous ! Cynthia Wolf, Directrice des Etudes du CAFOC,
Patricia Lejeune, Coordinatrice : 06 98 86 49 17 - Aline Fauvelle, Assistante de formation : 03 67 18 22 98 - cafoc@gip-fcip-alsace.fr